

FORMULAIRE DE DEMANDE

Saison 2022-2023

Carte

MOUV'



ÉTAPE 1 : JE M'ASSURE QUE L' ASSOCIATION EST PARTENAIRE DE L'OPÉRATION

Je contacte directement l'association souhaitée ou je vérifie la liste des structures sportives et culturelles partenaires du dispositif sur le site ville-tain.fr /rubrique Associations.

ÉTAPE 2 : JE REMPLIS LE FORMULAIRE*

Nom et prénom du demandeur :
(représentant légal)

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Nom de l'enfant bénéficiaire :

Date de naissance :

ÉTAPE 3 : JE JOINS LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Photocopie du livret de famille des parents et des enfants.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

ÉTAPE 4 : JE VALIDE MA DEMANDE

- Par courrier : Ville de Tain l'Hermitage - Service Population - 2 av du Président Roosevelt - 26600 Tain l'Hermitage

- Par dépôt : à l'accueil de la Mairie - Service Population - 1^{er} étage Hôtel de Ville - 2 av du Président Roosevelt - 26600 Tain l'Hermitage

DU 1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2022

* En remplissant ce formulaire, j'autorise expressément la Mairie de la Ville de Tain l'Hermitage à enregistrer dans un fichier informatisé les informations recueillies sur le présent formulaire ainsi qu'à les conserver durant le temps nécessaire à leur traitement.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018 et selon la législation en cours, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la commune de Tain l'Hermitage.